

DATE :

NOM DE L'ENFANT :

CACHET ET SIGNATURE MÉDECIN

LES ANTIBIOTIQUES
 bien se soigner, c'est d'abord
 bien les utiliser

Ordonnance pour infection virale pédiatrique

Aujourd'hui, j'ai diagnostiqué chez votre enfant une infection qui ne nécessite pas d'antibiotique.

	MALADIES DUES À UN VIRUS	DURÉE HABITUELLE DES SYMPTÔMES	MESURES POUR SE PROTÉGER DES INFECTIONS VIRALES
☐	 RHINOPHARYNGITE (RHUME) <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fièvre : 2-3 jours• Nez bouché et/ou qui coule (sécrétions blanches, jaunes ou vertes) : 7-12 jours• Mal à la gorge : 5 jours• Toux : 1-3 semaines	<div>Pour tous</div> <div></div> <div></div> <div>Pour les adultes</div> <div></div> <div></div>
☐	 COVID-19 <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none">• Signes peu spécifiques et variables : rhume, mal à la gorge, toux... : 7-10 jours	
☐	 GRIPPE <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fièvre, courbatures : 2-4 jours• Toux : 2-3 semaines	
☐	 ANGINE VIRALE <i>Chez les + de 3 ans, Test rapide de recherche de streptocoque négatif</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fièvre : 2-3 jours• Mal à la gorge : 7 jours	
☐	 BRONCHIOLITE <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fièvre : 2-3 jours• Toux : 2-3 semaines	
☐	 OTITE AIGÜE <i>Le plus souvent virale</i>	Fièvre, douleur : 3-4 jours	
	<div> Si la fièvre persiste, si les symptômes s'aggravent ou si d'autres symptômes apparaissent (notamment difficultés ou gêne pour respirer), ou si l'alimentation devient difficile, vous devez (re)consulter votre médecin</div>		

Les antibiotiques sont uniquement actifs sur les bactéries, pas sur les virus.
En cas d'infection virale, avec ou sans antibiotique, votre enfant ne guérira pas plus vite !

Pour soulager les symptômes :

- Proposez régulièrement à votre enfant de s'hydrater (eau, biberon, allaitement), en fractionnant les prises.
- Suivez la prescription de votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.
- Généralement, les douleurs sont bien calmées par le paracétamol.
- Ne donnez pas à votre enfant d'anti-inflammatoires sans avis médical

Conseils du médecin et/ou du pharmacien :

En savoir plus sur les antibiotiques :

En prenant un antibiotique uniquement lorsque c'est indispensable, vous contribuez à prévenir l'apparition de bactéries résistantes aux antibiotiques. Ce document est adapté à la situation de votre enfant. Ne le donnez pas à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques. Plus d'informations : <https://www.sante.fr/antibiomalin>.



Réseau piloté par
RéPIA
 PRIMO
 Santé publique France

Promotion de ce document par la mission nationale Primo

Fiche élaborée par un groupe de travail interrégional associant des professionnels de santé et des représentants des usagers et d'associations

Source visuels : Affiche « Information coronavirus : protégeons-nous les uns les autres » campagne Covid-19
 Santé publique France, mai 2023